



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090826

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/06/2025 11H52 C:024129 I:13272
V/REF : 6407655
V/Email reçu le Mercredi 25/06/2025 à 11H52

GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER

**36 RUE TRONCHET
69006 LYON**

IMMEUBLE : LE CLEMENCEAU
2 QUAI CLEMENCEAU
69300 CALUIRE ET CUIRE

Vaulx en Velin, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°2 CLEMENCEAU-LOGEMENT DE MME ASTIC-TEL:06 41041686
SON PARTENAIRE - 06 44077049

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION EU BOUCHEE

Donneur d'ordre : Mme L SEPRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 25/06/2025 A 16H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME ASTIC
REPERAGE DU RESEAU
- DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'EVIER ET LAVABO
- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EN VIDE-SANITAIRE
ECOULEMENT RETABLI

ATTENTION, REPERAGE D'UNE FUITE AU NIVEAU DE L'EVACUATION DN40 QUI SE
JETTE DANS LE RESEAU DN100
INTERVENTION D'UN PLOMBIER NECESSAIRE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/08/25 à 17H40 Mme L SEPRE
MP LGESTION Email envoyé le 04/07/25 à 16H20 Mme L SEPRE
DT LGESTION Email envoyé le 25/06/25 à 22H10 Mme L SEPRE
PREVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL
NOUS ATTENDONS VOTRE ACCORD AVANT PROGRAMMATION



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090826

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 25/06	1	170,03		340,06
TOTAL H.T.					369,18
T.V.A. a 10,00%					36,91
TOTAL T.T.C.En EURO					406,09

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.